

FICHE D'INTERVENTION

en lien avec le décret 2021-1833 du 24 décembre 2021 relatif aux règles de sécurité applicables les travaux agricoles dans les parcs et jardins et autres travaux d'entretien de la végétation.

L'essentiel & plus encore

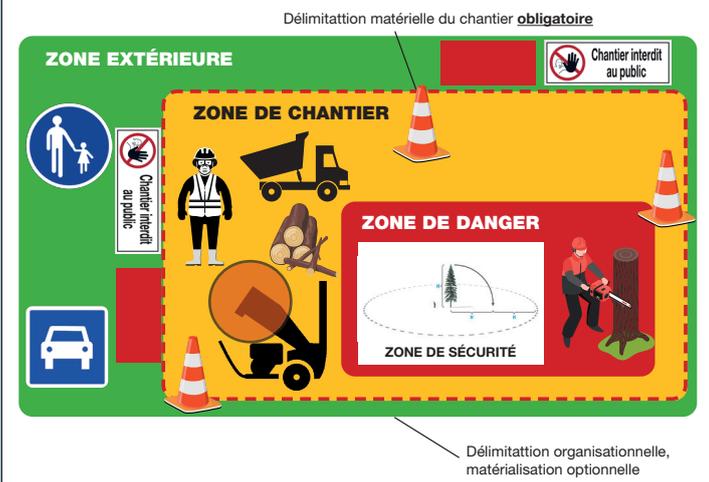
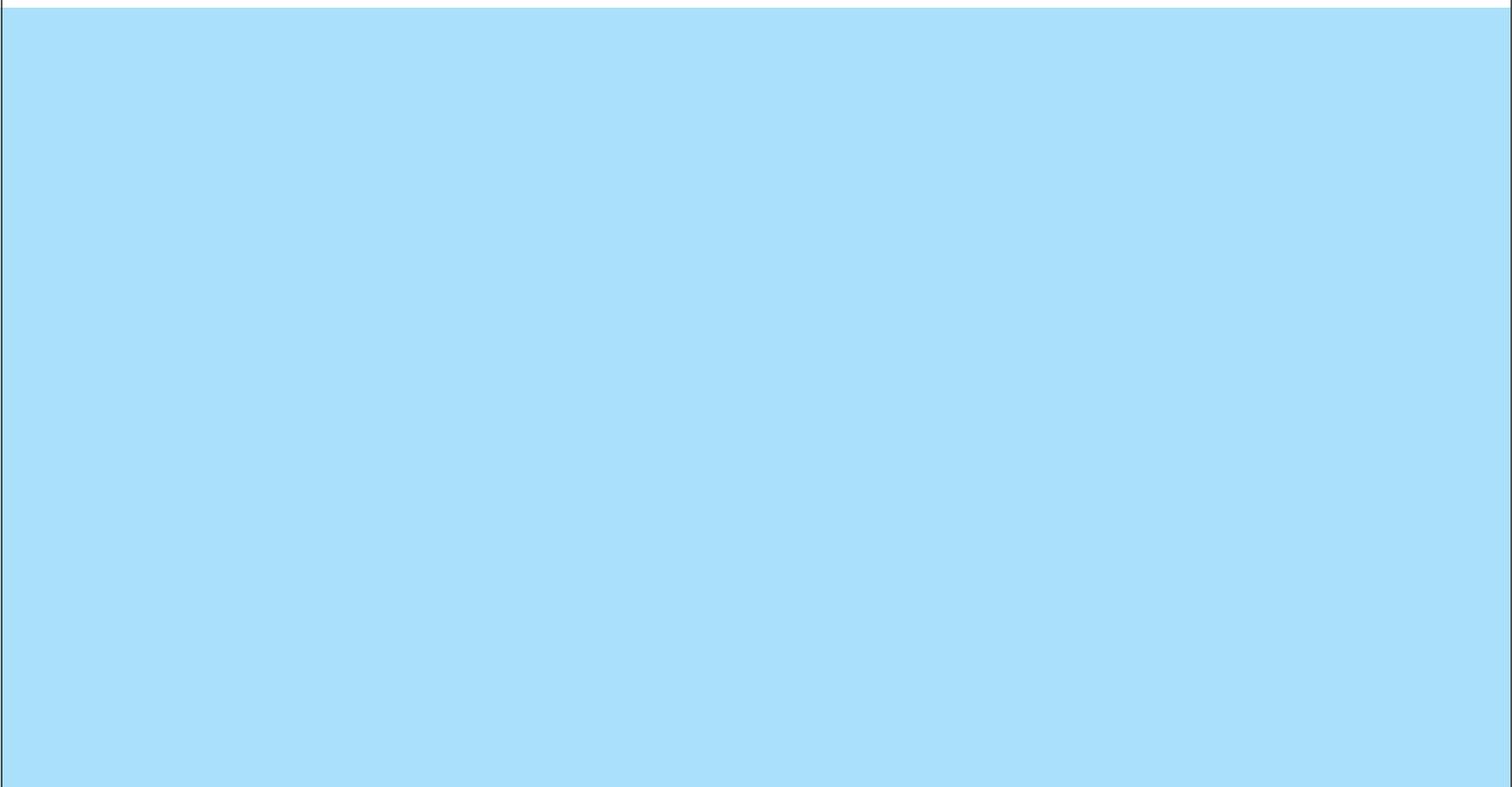
Nom du chantier :

N° de devis et/ou de commande affairant :

Identification	Entreprise réalisant le chantier		Donneur d'ordre
Raison sociale			
Téléphone (en cas d'incident ou d'accident)			
Identification du chantier			
Lieu (adresse, coordonnées GPS)			
Dates d'exécution  <i>Horaires, délais de réalisation...</i>	Début	Fin	
	Jour : Heures :	Jour : Heures :	
Main d'œuvre  <i>Niveau de formation, ancienneté, habilitation, autorisation de conduite...</i>	Responsable de l'entreprise sur le chantier		Nombre de travailleurs de l'entreprise
	Nom :		
	Prénom :		
Téléphone :			
Travaux à réaliser			
Activités  <i>Moyens de prévention mis en œuvre, EPI appropriés à l'activité et aux travailleurs...</i>	<input type="checkbox"/> Ehoupage <input type="checkbox"/> Elagage de formation <input type="checkbox"/> Elagage d'entretien <input type="checkbox"/> Haubanage <input type="checkbox"/> Démontage avec rétention <input type="checkbox"/> Démontage sans rétention <input type="checkbox"/> Abattage directionnel <input type="checkbox"/> Abattage non directionnel <input type="checkbox"/> Ebranchage <input type="checkbox"/> Billonnage <input type="checkbox"/> Broyage <input type="checkbox"/> Évacuation des rémanents <input type="checkbox"/> Rognage / essoussage		
	Autres (à préciser) :		
Matériels  <i>Appropriés à l'activité, Conformes, Vérifiés (VGP), état (maintenance)...</i>	Moyens d'élévation	Matériels de coupe	Matériels autres
	 <i>Privilégier les équipements de protection collective</i> <input type="checkbox"/> Nacelle (PEMP) <input type="checkbox"/> PIRL <input type="checkbox"/> EPI de grimper <input type="checkbox"/> Echelle  <i>Echelle = moyen d'accès</i> Autres (à préciser) :	 <i>Distance de sécurité à respecter vis-à-vis des matériels</i> <input type="checkbox"/> Tronçonneuse élagueuse <input type="checkbox"/> Tronçonneuse abatteuse <input type="checkbox"/> Lamier d'élagage <input type="checkbox"/> Scie perche <input type="checkbox"/> Sécateur Autres (à préciser) :	 <i>Distance de sécurité à respecter vis-à-vis des matériels</i> <input type="checkbox"/> Broyeur <input type="checkbox"/> Essoucheuse / Rogneuse <input type="checkbox"/> Treuil / Câble <input type="checkbox"/> Mini chargeur <input type="checkbox"/> Souffleur Autres (à préciser) :
Matières Etat sanitaire et physiologique des arbres  <i>Fragilisation des points d'ancrage, de la structure des arbres (branches, tronc...)</i>	<input type="checkbox"/> Repérer la présence de bois morts ou dépérissants sur les sujets à traiter (ou à proximité) <input type="checkbox"/> Identifier les affections dangereuses pour la santé et la sécurité des travailleurs (suie, chancre, capricorne, champignon lignivore...) <input type="checkbox"/> Evaluer l'état d'ancrage des arbres (enracinement)		
	Autres (à préciser) :		

Carte / croquis / photo du chantier indiquant les accès, voies de circulation et les végétaux à traiter

- LEGENDES :**
- Limite de parcelle
 - Arbre à abattre
 - Arbre à tailler
 - Arbre
 - Zone de stockage et broyage
 - Accès au chantier (compatible au gabarit des engins)
 - Ruisseau
 - Ligne électrique aérienne
 - Zone de danger ou d'attention (préciser en dessous du symbole)
 - Point avec couverture téléphonique
 - + PRS (Point de Rencontre Secours)



- Balisage externe du chantier vis-à-vis des personnes extérieures avec panneaux d'interdiction d'accès et de signalisation du danger
- Balisage interne au chantier pour limiter les risques de chute d'objet/branche sur l'homme de pied (délimitation organisationnelle)
- Mode / moyen de communication entre travailleurs, à préciser (ex : casques communicants) :
- Surveillance de l'accès au chantier (intrusion du public)
- Autres (à préciser) :**

Risques spécifiques au chantier

- Risque biologique**
- Chenilles processionnaires
 - Frelons sp et autres hyménoptères
 - Berce du Caucase, Ambrosie sp...
 - Tiques sp
 - Suie de l'Erable
 - Chancre du Platane
 - Autres (à préciser) :**

Mesures de prévention spécifiques au chantier

- EPI appropriés (masque, combinaison, gants...)
- Appel à un spécialiste pour circonscrire le danger
- Certi biocide (si utilisation de produits biocides)
- Autres (à préciser) :**

Point de vigilance

Risques spécifiques au chantier	
<p style="text-align: center;">Risque lié aux réseaux</p> <p><i>Aériens et souterrains</i></p> <p><input type="checkbox"/> Electrique</p> <ul style="list-style-type: none"> <input type="checkbox"/> HTB (U > 50 000 V) <input type="checkbox"/> HTA (U ≤ 50 000 V) <input type="checkbox"/> BT (U ≤ 1 000 V) <p><input type="checkbox"/> H²O</p> <p><input type="checkbox"/> Gaz</p> <p><input type="checkbox"/> Télécom</p> <p>Autres (à préciser) :</p>	<p><input type="checkbox"/> DT DICT declaration-travaux-proximite-reseaux (chantier distant < 50 m conducteurs électriques nus ou lors d'arrachage d'arbre, de creusement de tranchées...)</p> <p><input type="checkbox"/> AIPR (Formulaire)</p> <p><input type="checkbox"/> Distance de sécurité à respecter vis-à-vis des conducteurs électriques nus :</p> <ul style="list-style-type: none"> <input type="checkbox"/> HTB (U > 50 000 V) : 5 m <input type="checkbox"/> HTA (U ≤ 50 000 V) : 3 m <input type="checkbox"/> BT (U ≤ 1 000 V) : 3 m <p>Autres (à préciser) :</p> <p>Au cas où : <u>formulaire de découverte fortuite de réseau</u></p>
<p style="text-align: center;">Risque lié à l'environnement du chantier</p> <p><input type="checkbox"/> Routier</p> <p><input type="checkbox"/> Facteurs météo ambiants</p> <p><input type="checkbox"/> Bruit</p> <p><input type="checkbox"/> État des sols (pentes...)</p> <p><input type="checkbox"/> Conditions de vie sur le chantier</p> <p><input type="checkbox"/> Eclairage</p> <p><input type="checkbox"/> Vapeurs</p> <p><input type="checkbox"/> Poussières</p> <p><input type="checkbox"/> Noyade</p> <p>Autres (à préciser) :</p>	<p><input type="checkbox"/> Balisage du chantier sur voie publique (https://www.jebalise.fr/)</p> <p><input type="checkbox"/> Adaptation des heures de travail</p> <p><input type="checkbox"/> Mise à disposition d'eau en quantité suffisante</p> <p><input type="checkbox"/> Mise à disposition de cabinet d'aisance</p> <p><input type="checkbox"/> Mise à disposition d'équipements ou de vêtements de travail spécifiques, préciser :</p> <p><input type="checkbox"/> Signal d'alarme (sifflet)</p> <p><input type="checkbox"/> Equipement individuel de flottaison / Barque / bouée de sauvatage</p> <p><input type="checkbox"/> Plan de prévention (entreprise utilisatrice)</p> <p>Autres (à préciser) :</p>
<p style="text-align: center;">Co activité dans la zone de sécurité du chantier</p> <p><input type="checkbox"/> Entraînement par les éléments mobiles des équipements de travail (rogneuse, broyeur...)</p> <p><input type="checkbox"/> Projection (avec broyeur, rogneuse...)</p> <p>Autres (à préciser) :</p>	<p style="text-align: center;">Règles organisationnelles à mettre en place</p> <p><input type="checkbox"/> Répartition des tâches dans le temps et l'espace (travailleur/matériel)</p> <p><input type="checkbox"/> Respect des consignes de sécurité des machines</p> <p> Manuel d'utilisation du matériel</p> <p><input type="checkbox"/> Mode de communication entre travailleurs :</p> <p>Autres (à préciser) :</p>
<p>Risques autres identifiés :</p>	<p>Mesures de prévention autres :</p>
Consignes sur la conduite à tenir en cas de phénomènes météorologiques imprévus	
<p> Bulletins d'alerte météorologiques</p> <p><input type="checkbox"/> Sécuriser les travaux en cours puis arrêter les travaux</p> <p><input type="checkbox"/> Protéger les zones dangereuses ou potentiellement dangereuses (matérialisation, interdiction d'accès...)</p> <p><input type="checkbox"/> Prévenir le responsable du chantier ou le chef d'entreprise</p> <p>Autres (à préciser) :</p>	

FICHE D'INTERVENTION

Organisation des secours - Ressources humaines et matérielles

- Trousse de secours (contenu approprié à l'activité) Kit d'urgence portatif (élagueur)
- Préciser le lieu où se trouve la trousse de secours :
- Préciser le **P**oint de **R**encontre des **S**ecours :
- Tous les travailleurs sur le chantier sont **S**auveteurs **S**ecouristes du **T**ravail (SST)
- Travailleurs, disposant des compétences (type **G**rimpeur **S**auveteur dans l'**A**rbre) et des moyens pour porter secours à victime dans l'arbre, en nombre suffisant sur le chantier
- Moyen de communication fonctionnel

Autres (à préciser) :

Organisation des secours - Consignes et procédures

1. Protéger

1. Sécuriser les travaux en cours puis arrêter les travaux
2. Protéger les zones dangereuses ou potentiellement dangereuses (matérialisation, interdiction d'accès...)
3. Prévenir le responsable du chantier ou le chef d'entreprise

2. Alerter



**Numéros
d'appel
d'urgence**



1. S'identifier (nom, prénom, entreprise)
2. Donner sa localisation et préciser les moyens d'accès
3. Décrire la nature de l'accident
4. Préciser le nombre et l'état du (des) blessé(s)
5. Décrire les gestes de premiers secours en cours (le cas échéant)
6. Fixer un rendez-vous au point de rencontre des secours (PRS)
7. Ne jamais raccrocher le premier : attendre les instructions des services de secours

3. Secourir

1. Intervenir sans s'exposer (suivant référentiel SST et / ou GSA)
2. Préparer l'arrivée et l'accès des secours (dégagement des rémanents et du matériel)
3. Prévenir le siège des entreprises (du donneur d'ordre et de celle réalisant le chantier)

Dès le début du chantier, stationner les véhicules dans le sens du départ et laisser la voie d'accès libre

Obtenir l'accord des services d'urgence avant de déplacer / véhiculer une victime vers un centre de secours

Observations / Consignes particulières

Enregistrement

Nom et prénom du chef d'entreprise (ou de son représentant)	Date	Signature

La fiche d'intervention est :

- communiquée et présentée aux travailleurs avant le début des travaux.
- disponible en permanence sur le chantier (possiblement dématérialisée).
- communiquée au chef de l'entreprise utilisatrice lorsque le chantier est réalisé dans le cadre des dispositions prises en application de l'article L. 4511-1 du code du travail (plan de prévention).
- conservée pendant deux ans à compter de sa date de signature.